

Le

Mensuel
d'informations
locales
et municipales
de Domont

Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : www.domont.fr et sur la page  : Ville de Domont

N° 285 - janvier 2023

SOMMAIRE

> Actualités

Révision du PLU :
feu vert pour la phase
de concertation



Page 3

> Actualités

Le Père Thomas,
mémoire vivante
de Domont



Page 4

> Sport

Une cure de jeunesse
pour le gymnase
Jean Jaurès



Page 9

Frédéric Bourdin
Maire de Domont

Le Conseil Municipal

Les services municipaux

vous souhaitent une bonne année



2023

TEMPS FORTS

Dimanche 5 février

Salon du jouet de collection et de la BD

Organisée par le Comité des Fêtes, cette 16^e édition séduira les passionnés et les curieux que nous sommes tous. On y retrouvera bien sûr tout l'univers du jouet de collection (trains, autos miniatures, maquettes, figurines...), mais également un nombre croissant de collectionneurs de bandes dessinées.

De 8h à 16h - Gymnase Charles de Gaulle
75 rue André Nouet
Renseignements : 06 76 77 02 66



Samedi 11 et dimanche 12 février
Fête du Livre

Après la Fête aux Livres d'Occasion, l'Association pour le Développement de la lecture organise sa 26^e Fête du Livre. Au programme : dédicaces des auteurs (jeunesse et adultes), remise de prix, ateliers participatifs, espace contes, point presse, spectacle, tombola et de nombreuses surprises. À ne pas manquer !

De 10h à 18h
Salle des Fêtes Régis Ponchard
Renseignements : adl.domont@gmail.com



LES VŒUX DU MAIRE, FRÉDÉRIC BOURDIN

« La confiance, la prospérité, l'énergie et à la clé la réussite sont les composantes du bonheur. Tels sont les vœux que j'adresse à chaque Domontois »

En l'absence, cette année encore, de cérémonie publique d'échange de vœux annulée pour des raisons budgétaires, le Maire répond aux questions de la rédaction du Domontois. Bilan de l'année écoulée et projets 2023 au sommaire de cette interview.



Le Maire, Frédéric Bourdin, lors de la traditionnelle soirée des bénévoles organisée en juin 2022 après deux années d'interruption. Cet événement, tout comme la quasi totalité des grandes animations organisées par la Ville et les associations, a symbolisé le retour à une vie sociale riche et diversifiée. 2023 sera quant à elle marquée par l'aboutissement de nombreux projets municipaux, initiés et construits pendant les deux années de crise sanitaire. Il faudra toutefois gérer de nouveaux défis, dans un contexte économique marqué par l'envolée des prix et des coûts de l'énergie.

Monsieur le Maire, après janvier 2021, puis janvier 2022, la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux n'aura pas lieu cette année. C'était un symbole de la vie domontoise, ouverte à tous, pourquoi avoir de nouveau renoncé à l'organiser ?

Nous connaissons toutes et tous les raisons des précédentes annulations. Le risque sanitaire était encore virulent en début d'année 2021 et l'épidémie avait ensuite repris en fin d'année 2021, puis en janvier 2022. Dans de telles circonstances, il était inconcevable de rassembler autant de monde dans l'espace confiné du gymnase du lycée. Fort heureusement, la menace de la Covid est passée au second plan en 2022 mais une autre crise lui a malheureusement succédé, avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie mondiale et européenne.

En ce début d'année 2023, c'est bien un motif financier qui nous a conduits à annuler notre cérémonie des vœux. Le budget 2023 va être compliqué à boucler, en raison principalement des hausses très importantes du prix du gaz et de l'électricité conjuguées à un début d'hiver rigoureux qui va provoquer une envolée de nos factures d'énergie. Nous devons faire des économies partout. C'est une décision responsable que j'assume pleinement, avec l'ensemble de mon équipe.

Ce n'est pas vraiment réjouissant de commencer une nouvelle année dans un tel contexte ?

Il a fallu du temps pour faire disparaître les séquelles de la crise sanitaire, et malheureusement il en faudra bien plus pour que les armes se taisent en Ukraine, théâtre d'une guerre meurtrière devant laquelle nos préoccupations me semblent très souvent futiles. Nous rencontrons des difficultés d'ordre matériel dans notre pays, rien à voir avec la souffrance et le chagrin qui règnent dans un pays en guerre. Ne l'oublions pas.

Les premiers fruits de notre gestion rigoureuse serviront principalement à amortir le choc de l'inflation, mais également à retrouver une capacité d'investissement à la hauteur des besoins de notre ville.

Vous parlez à l'instant des problématiques financières que rencontre la commune. Où en sommes-nous ?

Il faut être très clair sur le sujet, les années 2014 à 2020 ont mis la plupart des communes au pain sec avec des baisses de dotations de l'État très importantes qui ont fragilisé les finances locales et cela a été le cas à Domont. Depuis six ans, avec mon équipe et l'implication des services, nous remontons la pente. Il nous fallait impérativement réduire notre endettement, ce qui est sur la bonne voie, et retrouver un niveau satisfaisant d'épargne pour financer les investissements de demain. Hélas, la crise de l'énergie, conjuguée à la hausse du point d'indice des fonctionnaires, change une nouvelle fois la donne. Les premiers fruits de notre gestion rigoureuse serviront principalement à amortir le choc de l'inflation, mais également à retrouver une capacité d'investissement à la hauteur des besoins de notre ville.

Avant d'évoquer les perspectives de 2023, quels sont les temps forts à retenir de l'année 2022 qui vient de s'achever ?

En tout premier lieu, la reprise progressive de la vie sociale de Domont. Le retour de la Foire en a été l'un des symboles les plus marquants. Mais ce retour à une vie normale s'est également traduit dans les activités de nos associations, dans la reprise des animations et événements communaux. Les animations destinées aux seniors, les activités proposées à nos jeunes, les animations telles que le carnaval, le Festival de l'été, la Color dom, la Fête nationale, la Foire, le festival du conte, le marché de Noël... Tout ce qui nous rassemble a repris vie, grâce la mobilisation de nos bénévoles et des agents communaux qui n'ont rien lâché. Je leur en suis très profondément reconnaissant.

Sur le plan de l'action municipale, quelles sont les réalisations les plus marquantes de l'année écoulée ?

J'en citerai quatre qui correspondent aux engagements que nous avons pris il y a maintenant trois ans dans le cadre de la campagne des élections municipales.

Tout d'abord les travaux de révision de notre plan local d'urbanisme qui se sont poursuivis tout au long de 2022. Cette révision nous permettra de renforcer la protection de l'identité domontoise et de conserver la maîtrise du développement de la commune. Le Conseil municipal vient de valider l'ensemble des documents de notre futur PLU, nous entrons donc dans la procédure finale de concertation. Ensuite, la signature du protocole d'accord

Les réalisations de 2022 sont le fruit d'un travail entrepris de longue date pour valoriser notre commune et réussir un développement harmonieux sur les trois piliers de la vie locale : logement, cadre de vie, services à la population.

avec Bouygues Immobilier qui nous a permis de lancer, enfin, la commercialisation des 23 boutiques du Cœur de ville. Une commission municipale se charge actuellement de sélectionner les candidats parmi plus d'une centaine de dossiers déposés. À cette bonne nouvelle, s'est ajoutée la confirmation du projet de construction d'un supermarché Aldi en centre ville autour duquel nous nous sommes vigoureusement investis.

Les premiers travaux d'aménagement du parc de la Maison de la Tourelle, qui créera un îlot de verdure autour d'une remarquable bâtisse représentative du caractère résidentiel de notre ville. Les services que nous vous proposons au quotidien sont nombreux et nous œuvrons au quotidien pour les développer, les renforcer. Pour exemple nous sommes passés de 3 à 5 bornes de recharges pour les véhicules électriques. La maison France Services a fêté ses 1 ans. Elle permet aux Domontois d'effectuer de très nombreuses démarches. Ces réalisations sont le fruit d'un travail entrepris de longue date pour valoriser notre commune et réussir un développement harmonieux sur les trois piliers de la vie locale : logement, cadre de vie, services à la population.

L'autre sujet qui a marqué la fin de l'année 2022, c'est le différend autour du projet de transfert de la Compagnie de gendarmerie. Où en sommes-nous ?

C'est très simple : la ville de Domont défend une idée de bon sens : transférer les effectifs de la compagnie de gendarmerie actuellement basés à Montmorency, en zone police, sur le territoire de Domont. Ce projet ne date pas d'hier et répond aux attentes de nombreuses communes protégées par nos gendarmes, qui bénéficieraient ainsi d'une protection renforcée par une plus grande réactivité de nos forces de sécurité. Le Maire de Montmorency s'oppose à ce transfert, c'est son droit. J'espère de mon côté que le bon sens l'emportera. C'est pour le

moment, comme l'on dit, une affaire à suivre.
Quelle est la feuille de route fixée pour 2023 ?
Cette année verra l'aboutissement de plusieurs projets. Tout d'abord la mise en application de notre nouveau PLU dont je viens de vous parler, qui devrait être votée par le Conseil municipal dès la rentrée de septembre 2023. Ensuite l'ouverture des premiers commerces dans les boutiques du Cœur de ville. Les premiers baux locatifs devraient être signés dans les prochaines semaines. Ces ouvertures coïncideront avec l'ouverture du supermarché ALDI qui est envisageable pour fin septembre. Sur le plan des investissements, ce début d'année sera marqué par la rénovation du gymnase Jean Jaurès. Nous allons par ailleurs aménager un nouveau parking d'environ 40 places sur un terrain récemment acquis par la Ville (rue Aristide Briand) pour desservir le dynamique centre commercial des Longues raies et améliorer la problématique du stationnement dans ce quartier.

Les vœux de nouvelle année sont souvent pour vous l'occasion d'adresser des remerciements...

Aux bénévoles tout d'abord qui s'engagent au service des autres dans le cadre associatif ou sportif. Domont s'est toujours singularisée par une vie associative très intense, mais aujourd'hui, il faut envisager la relève de toute une génération de bénévoles qui ont tant donné. Au-delà des très sincères remerciements que j'adresse à ces femmes et à ces hommes, je lance un appel aux jeunes générations. Le bénévolat c'est une passion, c'est la générosité, c'est l'initiative et c'est la liberté d'action. Chacun cherche désormais à donner plus de sens à sa vie professionnelle et personnelle. L'engagement associatif est une voie d'excellence pour porter de belles valeurs et se rendre utile aux autres.

Je lance un appel aux jeunes générations. Le bénévolat c'est une passion, c'est la générosité, c'est l'initiative et c'est la liberté d'action.

C'est aussi ce que font les membres d'un Conseil municipal ?

C'est exact. J'anime une équipe profondément dévouée au service des Domontois. On l'oublie souvent, mais les conseillers municipaux accomplissent aussi leur mission de manière bénévole. Et les adjoints consacrent énormément de temps à leurs délégations pour une indemnité devenue symbolique. Mes remerciements s'adressent également à nos sapeurs-pompiers, à nos gendarmes et policiers municipaux, à nos agents communaux, à nos commerçants, à nos professionnels de santé, à nos artisans et entrepreneurs. Toutes et tous exercent des métiers d'utilité publique et ils le font bien. Je leur exprime toute ma reconnaissance et celle des Domontois.

Enfin, que souhaitez-vous aux Domontois pour 2023 ?

Que le brouillard se dissipe. Après deux années de crise sanitaire, et désormais une conjoncture économique difficile, l'incertitude règne en maître et brise tous les élans collectifs et individuels. Je souhaite que chacun retrouve des perspectives, de la confiance en l'avenir, bref, un peu d'optimisme. Pour cela, il faut aussi de la santé, des conditions matérielles dignes. La confiance, la prospérité, l'énergie et à la clé la réussite sont les composantes du bonheur.

Retrouvez l'allocation du Maire en vidéo sur le site internet et la Page Facebook de la Ville.

GRANDS PROJETS

Révision du PLU : feu vert pour la phase de concertation

Après l'approbation par le Conseil municipal, le 8 décembre dernier, de l'ensemble des documents du futur Plan Local d'Urbanisme, la procédure de concertation vient d'être officiellement lancée et aboutira, dans le courant du printemps, à l'enquête publique réglementaire qui permettra de recueillir les remarques et suggestions des Domontois.

Cette fois, c'est sûr, le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) entrera en vigueur dans le courant de l'année, après 4 années d'études coordonnées par les élus et le service urbanisme de la Ville. Engagée en juin 2018 sur décision du Conseil municipal, cette révision aura en effet été ralentie pendant près de deux ans par les contraintes de la crise sanitaire.

Le 8 décembre dernier, les élus domontois ont toutefois franchi l'avant-dernière étape de cette longue procédure en approuvant l'ensemble des documents qui constitueront le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune. « Ce vote nous permet désormais de transmettre notre projet complet, pour examen et approbation, à l'ensemble des personnes publiques que nous devons réglementairement consulter : la Préfecture, les communes limitrophes de Domont, la chambre d'agriculture, le Conseil départemental et le Conseil régional, la Communauté d'Agglomération, l'Agence Régionale de Santé », précise Serge Bierre, Maire-adjoint délégué à l'Urbanisme. « Après avis de ces collectivités et institutions, nous pourrions consulter directement les Domontois dans le cadre de l'enquête publique. »

La concertation en pratique

Le dossier complet du futur PLU est en cours de consultation par les personnes publiques associées qui devront émettre un avis favorable ou d'éventuelles observations dans les prochaines semaines.

Une fois cette étape franchie, l'enquête publique sera confiée à un commissaire enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, qui se tiendra à la disposition des Domontois dans le cadre de perma-



La concertation fait partie intégrante de la révision d'un Plan Local d'Urbanisme. Une première réunion de présentation des orientations du PLU s'était tenue en juin 2020 au gymnase Charles de Gaulle quelques semaines après la sortie du premier confinement. La révision générale du PLU entre maintenant dans une nouvelle phase d'information et de dialogue, à l'approche de l'enquête publique qui aura lieu dans le courant du printemps.

EN SAVOIR +

- > La totalité des documents constitutifs du futur PLU, approuvés par le Conseil municipal le 8 décembre dernier, sont disponibles en téléchargement sur le site de la Ville. Rubrique vie pratique/urbanisme.
- > Vous pouvez consigner vos observations sur un registre disponible en mairie, aux heures habituelles d'ouverture.
- > Le journal municipal *Le Domontois*, les panneaux lumineux d'information, le site Internet et la page Facebook de la Ville vous tiendront informés des prochaines étapes de concertation.

nances, pour recueillir leurs observations. La Ville, de son côté, organisera une grande réunion publique d'information.

En fin de procédure, le commissaire enquêteur transmettra une synthèse des recommandations susceptibles d'être intégrées au nouveau règlement.

Une fois cette ultime étape franchie, le Conseil municipal sera appelé à approuver le nouveau PLU qui entrera immédiatement en vigueur, très probablement au début de l'automne 2023.

UNE AVANCÉE MAJEURE : LA PROTECTION D'UNE CENTAINE DE MAISONS ET ARBRES REMARQUABLES

Ce sera l'une des nouveautés majeures du futur PLU : plus d'une centaine de maisons qualifiées de remarquables en raison de styles architecturaux caractéristiques de l'identité domontoise seront protégées de la démolition ou de modification susceptibles de les dénaturer. Une mesure qui s'imposera aux propriétaires, tenus de préserver ces bâtisses en respectant des règles architecturales strictes selon la typologie des différents quartiers de la ville. Couleurs, matériaux, fenêtres, toitures, etc. devront respecter des contraintes architecturales particulières.

De la même manière, une centaine d'arbres remarquables ont été recensés dans les espaces publics et privés. Il sera interdit - sauf pour raison de sécurité - de procéder à leur abattage.

COMMERCES

150 candidats pour 23 boutiques : attractivité record du Cœur de ville

La commission spéciale mise en place par la Ville pour sélectionner les futurs commerçants et services qui s'établiront dans les boutiques du Cœur de ville a du pain sur la planche pour départager les candidats. Mais déjà quelques projets séduisants et les premières ouvertures envisagées avant l'été.

Occupées depuis près de 3 ans, les surfaces commerciales accueilleront leurs premiers clients cette année. Après plusieurs mois de négociations avec Bouygues Immobilier et la remise en état de toutes les façades menacées de malversations, la Ville a pu reprendre la commercialisation des 23 lots en fin d'année dernière. Et c'est un succès.

« Une première phase de commercialisation avait été lancée en septembre 2019, puis interrompue lorsque nous avons constaté les malversations sur les devantures, mais nous avons conservé les premiers dossiers de candidature », indique le Maire Frédéric Bourdin. « En fin d'année dernière, une fois l'acte de cession des murs officiellement signé avec Bouygues, nous avons relancé la mise en location et de

nouvelles candidatures se sont ajoutées aux premières, ce qui confirme l'attractivité de notre nouveau Cœur de ville. »

Commission d'attribution

150 candidatures et seulement 23 lauréats : les 16 élus en charge d'examiner l'ensemble des dossiers ne chôment pas depuis plusieurs semaines.

Les candidatures ne correspondant pas aux exigences de la Ville ont rapidement été rejetées, permettant aux élus d'examiner plus en détail les projets les plus conformes aux critères établis par la municipalité, propriétaire des murs.

« Ces derniers sont très clairs et sont le fruit des attentes exprimées par les Domontois : des

commerces et services qui manquent actuellement et la recherche d'une réelle complémentarité avec les commerces existants pour éviter une concurrence », précise le Maire.

Que du nouveau

La première session d'attribution a permis de présélectionner une vingtaine de candidats à la location. Et déjà quelques pistes sérieuses : un torréfacteur, un marchand de spécialités italiennes, un cordonnier, un primeur en circuit court, un fromager, un caviste semblent bien placés. Côté services, les candidatures d'un photographe, d'un magasin de décoration, d'une agence de voyages, d'un atelier de réparation de cycles ou d'une franchise de rénovation de l'habitat ont retenu l'attention des élus.

La commission a ensuite étudié les candidatures de plusieurs restaurateurs, avec 4 emplacements disponibles pour cette activité. Une crêperie, une brasserie, un restaurant traditionnel ont déjà présenté des projets sérieux et qualitatifs.

Enfin, la commission se penchera sur les candidatures des professionnels de santé intéressés par le futur cabinet médical de 160 m². Bonne nouvelle, trois généralistes, un pédiatre, un orthodontiste, un dentiste envisagent leur installation à Domont.

Premières ouvertures courant 2023

La commune ayant décidé de faire vite pour rattraper le retard pris par ce programme, les premiers baux locatifs devraient être signés dans les mois à venir. « Le temps pour les commerçants d'agencer les locaux, nous espérons l'ouverture des premiers commerces courant 2023 », estiment désormais les membres de la commission.



La commission municipale chargée d'analyser les candidatures s'est déjà réunie à trois reprises depuis le début du mois de novembre. Les élus veulent particulièrement s'assurer du sérieux financier et technique des candidats et de la viabilité même de leur projet d'implantation.

LES PROJETS À LA LOUPE

Entretien individuel avec les candidats, analyse des dossiers de financement et des projets de développement : la Ville joue la carte de la sécurité pour faire les choix qui tiendront dans la durée et sauront séduire les consommateurs domontois. La Ville se donnera également un peu de temps pour attribuer les tout derniers lots. « Une charcuterie et une poissonnerie font partie de notre liste de souhaits, mais aucun candidat ne s'est manifesté. Nous placerons quelques lots en attente au cas où des propositions de ce type nous parviendraient tardivement », tient à préciser le Maire.

HISTOIRE D'UN CENTENAIRE

Le père Thomas, une mémoire vivante de Domont

Roger Thomas, prêtre à la paroisse de Domont entre 1967 et 1978, revenu s'établir dans la commune qui lui est chère il y a onze ans, a fêté ses 100 ans ! Un âge extraordinaire pour un être à la sagesse exceptionnelle que la Ville, les habitants, ses amis et sa famille ont tous tenu à célébrer dignement. Ces festivités à épisodes sont l'occasion de retracer le parcours de cette figure domontoise qui a passé sa vie à répandre la joie et dont l'action auprès des plus fragiles marquera à jamais celles et ceux qui l'ont côtoyé.



Une première célébration des 100 ans du père Thomas a eu lieu le jour même, le 24 novembre 2022, avec les résidents d'Hélène Moutet, où l'homme habite.

tiés. » D'ailleurs, le Père y a noué beaucoup de liens fraternels. « J'arrive à connaître plusieurs générations. J'ai marié les parents, j'ai baptisé les enfants, puis j'ai marié les enfants et j'ai baptisé les petits-enfants. Domont et toute sa région, c'est une partie de l'histoire de ma vie... »

Une existence tournée vers autrui

Le dévouement du père Thomas se trouve son origine dans ses longues années de scoutisme. Il entre dans la Congrégation de l'Oratoire de France en 1939 et fait son noviciat en 1940, à Montsoult. Il est ordonné diacre à Luzarches et prêtre au collège de Juilly au bout de neuf ans. Puis, « un heureux accident » comme il l'appelle, mais qui lui a tout de même valu cinq ans le bras dans le plâtre et de multiples opérations, lui permet de découvrir le monde du handicap, « un univers que je n'aurais sans doute pas connu sans cet accident de voiture au Maroc... », remarque-t-il. Tout désigné pour être l'aumônier des scouts en situation de handicap, il reçoit alors d'inoubliables leçons de vie. Et même s'il a été appelé à d'autres missions par la suite, le père Thomas ne délaissera jamais ce public. Lors de son séjour à Domont, il dédiera une grande partie de son temps à la rédaction de documents catéchétiques pour les personnes handicapées.

Le don d'écouter et d'entendre

En 1979, le prêtre a fondé des aumôneries dans les sept hôpitaux psychiatriques du Val-d'Oise qui, contrairement aux hôpitaux traditionnels, n'en disposaient pas. Il a organisé des équipes de soutien (prêtres, laïcs, aumôniers...) aux souffrants, tout en étant lui-même aumônier à l'hôpital d'Eaubonne et de Moisselles pendant vingt ans. « Pendant toutes mes années en milieu psychiatrique, j'ai découvert combien il faut être à l'écoute des gens d'abord, avant de parler. Si on a pu écouter, on a peut-être alors, une parole à partager... » Une capacité d'empathie



Pour son centenaire, Roger Thomas a retrouvé, parfois rencontré, ses 10 neveux et nièces et ses 80 petits-neveux et petites-nièces qui ont fait le déplacement de toute la France, et même du monde entier, pour ne pas manquer l'événement !

qui fait la singularité du prêtre, et qui a offert entière satisfaction à l'évêque de l'époque, Mgr André Rousset. Ce dernier lui a demandé de poursuivre sa mission en créant la Pastorale de la Santé dans le diocèse.

Aujourd'hui encore, le père Thomas soutient les mouvements Amitiés-Espérance pour les personnes en souffrance psychique, Relais Lumière-Espérance pour les familles de ces malades et reçoit chez lui à la demande à la résidence Hélène Moutet.

À 100 ans, Roger Thomas est toujours autant attentif aux autres et, à voir toutes les démonstrations d'estime que son centième anniversaire a suscité, le temps n'est pas prêt d'effacer la trace de ce grand homme.



L'un des temps forts de cet anniversaire fut la messe du 17 décembre, célébrée par M^{gr} Stanislas Lalanne, évêque de Pontoise, concélébrée par une quinzaine de prêtres du diocèse de Pontoise, en présence du Maire Frédéric Bourdin, en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Domont.

NOUVEAU MAGASIN ALDI : OUVERTURE PRÉVUE EN OCTOBRE 2023

Le 20 décembre, la municipalité et le groupe ALDI organisaient une réunion publique à la Salle des Fêtes Régis Ponchard afin d'échanger avec les habitants sur l'ouverture en octobre 2023 d'un magasin de l'enseigne à la place de l'ancien Leader Price, avenue Jean Jaurès. Une présentation qui a permis aux riverains de découvrir en détail le projet et d'obtenir toutes les réponses à leurs questions.



Le moment était très attendu depuis l'annonce de l'arrivée d'un magasin Aldi à Domont l'été dernier. Il y a quelques jours, des dizaines d'habitants ont fait le déplacement afin d'assister à la réunion publique de présentation du projet organisée en présence du maire Frédéric Bourdin, de plusieurs élus, d'une représentante du groupe Aldi et de l'architecte du projet. L'occasion pour le public de découvrir, en préambule, la philosophie de ce groupe implanté en France depuis 1988 et fort de plus de 1 200 magasins dans l'Hexagone. « Notre objectif est de permettre aux clients de disposer d'un Aldi près de chez eux et d'y faire leurs courses en 15 minutes », a expliqué Sarah Olivier, représentante du groupe de supermarchés discount.

1 000 m² de surface commerciale

L'assemblée a ensuite bénéficié d'une présentation détaillée du projet domontois par l'architecte Philippe Bihet, du cabinet Interstice. Construit sur le terrain de l'ancien Leader Price, vétuste, qui sera détruit, le nouveau Aldi proposera un bâtiment aux normes Haute Qualité Environnementale comprenant un parking en rez-de-chaussée et une surface commerciale

d'environ 1 000 m² à l'étage, accessible par des escaliers, un ascenseur PMR et des travelator pour monter et descendre avec votre caddie. Une surface complétée en extérieur par deux autres parkings, dont un réservé au personnel, et des aménagements paysagers. Résolument moderne et parfaitement intégré dans l'urbanisme du quartier, le nouveau magasin mettra à l'honneur les matériaux traditionnels de Domont. « Il s'agissait d'une condition essentielle lors de nos discussions avec le groupe Aldi », souligne le maire Frédéric Bourdin. « De par cette spécificité, le bâtiment sera propre à Domont », insiste pour sa part Philippe Bihet.

EN CHIFFRES

- 3,5 millions d'euros investis par Aldi pour racheter le terrain
- 999,00 m² de surface de vente
- Un parking visiteur couvert de 71 places
- Un parking visiteur extérieur de 19 places
- 4 places pour voiture électrique avec borne de recharge
- Des espaces verts d'une surface de 578 m²
- 30 arbres de haute tige seront plantés

Stationnement, travaux, impact pour le commerce... Les réponses à vos questions

À l'issue de la réunion, plusieurs questions intéressantes ont été posées aux intervenants. Nous avons choisi de vous sélectionner trois d'entre elles, auxquelles la représentante d'Aldi, l'architecte et le maire Frédéric Bourdin ont apporté une réponse.

> Quel va être l'impact sur le stationnement avenue Jean Jaurès durant les travaux ?

L'aménagement du nouveau bâtiment Aldi et des surfaces alentours va nécessairement provoquer la fermeture de la dizaine de places en zone bleue de l'ancien Leader Price. Consciente de l'impact pour les usagers, la municipalité s'est engagée à être plus conciliante en matière de stationnement, à condition qu'il ne soit pas dangereux pour les autres usagers de la route et piétons. En attendant, il sera possible d'utiliser les parkings proches, par exemple à la gare ou près du marché. Rappelons également qu'à l'issue des travaux, la capacité de stationnement sera augmentée !

> Quel sera l'impact de l'installation de Aldi pour les commerces alentours ?

Difficile de mesurer l'impact de l'ouverture du nouveau magasin. Mais l'attractivité de l'Aldi devrait avoir un impact plutôt positif sur l'attractivité du Cœur de ville, en attirant davantage de clients. Une fréquentation qui devrait profiter aux autres enseignes de l'avenue Jean Jaurès. Seule certitude, les clients du Cœur de ville pourront utiliser le parking du Aldi afin d'effectuer des achats dans les commerces alentours.

> Le public pourra-t-il utiliser le parking du Aldi la nuit ?

Il est prévu que les barrières d'entrée du parking du Aldi restent bloquées après la fermeture du magasin. Pas de crainte à avoir si vous reprenez votre véhicule pendant la nuit, vous pourrez évidemment passer les barrières de sortie avec votre ticket, gratuitement ou après vous être acquitté du paiement du temps supplémentaire si vous avez dépassé la durée de stationnement gratuite. Car attention, le parking restera payant, même sur les périodes de fermeture.



LE LIEUTENANT BLONDIAU, NOUVEAU CHEF DU CENTRE DE SECOURS

« Commander un centre de secours est une aventure humaine ! »

C'est un pompier bien dans ses bottes qui vient de prendre le commandement du centre de secours de Domont. Fort de ses 30 ans de carrière, le lieutenant Blondiau fait preuve d'une sérénité et d'un pragmatisme rassurants à l'aube des nouvelles missions qui l'attendent. Il a toujours la même ferveur à porter secours et à prendre soin des femmes et des hommes sous sa direction.



Chez les Blondiau, la vocation de pompier se transmet de génération en génération. Tombé dans la marmite tout petit avec son père et ses frères, le lieutenant a débuté comme pompier volontaire, avant d'embrasser la profession il y a 30 ans. Exerçant dans le Val-d'Oise depuis toujours, il connaît bien le territoire. Après presque vingt ans à la caserne de Villiers-le-Bel, le soldat du feu devient officier par voie de concours en 2009. Il œuvre ensuite à Gonesse, à Sannois et à Éragny avant de devenir chef de centre à Viarmes en 2016. Depuis le 1^{er} novembre 2022, il entame son deuxième commandement à Domont. « Que du bonheur ! » selon le lieutenant qui éprouve sans cesse le besoin de se relancer pour avoir le sentiment d'évoluer dans le métier.

« Nous avons un rôle charnière entre nos hommes et notre commandement »

À la tête d'un effectif de 17 sapeurs-pompiers professionnels et de 58 volontaires, le lieutenant Blondiau et le lieutenant Le Berre, son adjoint, sont chargés de tout mettre en œuvre pour que ces femmes et ces hommes puissent intervenir 7j/7 sur tout type d'opération pour laquelle le centre est sollicité : incendie, secours à personnes, accident routier... L'engagement est autant quantitatif que qualitatif. « En casernement, ma mission consiste à manager les équipes, en opération, je fais du commandement », résume le chef de centre. Sa méthode : communiquer, être bienveillant et accompagner son personnel.

Cela passe par beaucoup de présence et de communication. « Cette proximité me permet d'identifier les problèmes émergents, mais honnêtement, commander des sapeurs-pompiers qui sont généralement des êtres passionnés, très engagés et impliqués, c'est un réel plaisir ! » Le quinquagénaire, qui a déjà pu constater que le centre de secours de Domont fonctionnait bien et répondait aux objectifs fixés par le département, compte s'inscrire dans la continuité des projets initiés en apportant son expérience, ses compétences et sa personnalité.

« Le feu de forêt, un risque émergent »

La caserne de Domont a une particularité qui n'est pas pour déplaire au nouveau commandant très sensible aux enjeux écologiques et climatiques : elle dispose d'un engin spécifique pour intervenir sur les incendies de forêt dans sa flotte de véhicules ! Le sapeur-pompier s'est en effet investi dans cette spécialité à l'échelle départementale et dès qu'il peut, il s'engage en tant que volontaire sur le théâtre d'opérations extérieures. Il est déjà intervenu en région PACA, en Corse, sur l'île de La Réunion et dernièrement, il a fait partie du détachement francilien engagé en Gironde. « C'était comme une nécessité d'aller prêter main forte à mes homologues qui n'ont pas hésité à sauver des hectares de forêt. Ce type d'opération est dramatique, dangereux, mais humainement très enrichissant », conclut le lieutenant.

> Centre de secours de Domont,
50 rue André Nouet / 01 30 11 90 70



La cérémonie officielle de passation de commandement s'est déroulée le mercredi 4 janvier 2023 au centre de secours de Domont, en présence de Dominique Lepidi, Sous-préfet de Sarcelles, de Luc Strehano, Président de la Communauté d'agglomération Plaine Vallée, du Maire, Frédéric Bourdin, et des élus des communes rattachées au Centre de secours de Domont.

LES CHIFFRES

- 19 sapeurs-pompiers professionnels
- 58 volontaires / 2 officiers
- 7 personnels féminins, dont 1 professionnelle et 6 volontaires
- 9 sapeurs-pompiers de garde le jour
- 7 sapeurs-pompiers de garde la nuit
- 2 400 à 2 600 départs à l'année
- 75 % des interventions concernent des secours à personnes,
- 9 % des incendies,
- 9 % des opérations diverses,
- 8 % des secours routiers.



EN CHIFFRE
7 091,05 €
Montant collecté par les associations pour le Téléthon

TÉLÉTHON 2022 : LES ASSOCIATIONS AU RENDEZ-VOUS

Comme chaque année, festivité a également rimé avec solidarité à l'occasion du Téléthon, organisé le même week-end que le marché de Noël.

Nos associations ont une nouvelle fois largement répondu présent afin de participer à l'élan de générosité et collecter un maximum de fonds pour la recherche. Les tombolas organisées par le Comité des Fêtes et le Comité des œuvres sociales, les objets et gourmandises vendus par L'Oiseau Nuage, le Comité des Fêtes, le Comité des œuvres sociales, le Comité de jumelage, Equistoria, la Maison des lycéens, les sapins de Noël proposés par les Scouts, les buvettes et les animations des clubs de karaté, de judo et d'aïkibudo domontois et les ateliers manuels de C'Moi Kifée ont permis de récolter 7091,05 euros pour le Téléthon. Merci à tous les bénévoles pour leur investissement et leur dévouement.



Le conseil sécurité... Attention à la neige et au verglas



Quel joli paysage lorsque la ville revêt son manteau blanc. Néanmoins les épisodes de neige et de verglas pendant la saison hivernale peuvent être sources de dangerosité et engendrer des glissades et des accidents de la route entre autres. Sous ces conditions climatiques, la vigilance est de mise et quelques précautions s'imposent.

D'abord en tant que piéton. Comme le suggère Simon Le Berre, lieutenant au centre d'incendie et de secours de Domont, « il est préférable de revêtir des chaussures assurant une bonne adhérence (chaussures de randonnée, à relief...) pour éviter les risques de chute. » Pour se protéger et protéger les autres, il importe de dégager la neige et de saler les trottoirs devant son domicile. « Il faut aussi porter une attention particulière aux canalisations qui risquent d'être endommagées par le gel (mise hors gel des robinets extérieurs notamment) » précise le lieutenant. De plus, soyez vigilant en cas d'installation d'éléments électriques ou de chauffage d'appoint qui peuvent produire du monoxyde de carbone.

En cas d'obligation de déplacement en voiture, des réflexes peuvent être adoptés pour éviter des incidents. Avant de partir, faites le point sur l'état de votre véhicule (pression des pneus, éclairage, chauffage, niveaux...). Assurez-vous que vous êtes bien équipé (gilets haute visibilité et triangle de signalisation, raclette, chaînes, couverture...).

Renseignez-vous sur l'état du réseau routier et les conditions de circulation, en prévoyant d'emprunter les axes majeurs, et respectez les déviations. Selon les prévisions météorologiques, différez votre départ ou empruntez les transports en commun.

Une fois en route, adaptez votre conduite (la neige entraîne une perte d'adhérence) : réduisez votre vitesse, augmentez les distances de sécurité et évitez les manœuvres brutales. En outre, ne dépassez pas les engins de salage et de déneigement (la route devant eux est sûrement verglacée) et facilitez leur passage. Dans tous les cas, tenez-vous informé avec les radios locales ou la fréquence 107,7, les panneaux, Bison futé... Enfin, chargez bien votre téléphone portable en cas d'alerte des secours. « En cas de neige ou de verglas, un seul mot d'ordre : la prudence » conclut le lieutenant Le Berre.

Renseignements au centre de secours de Domont : 01 30 11 90 70. Pour joindre les pompiers, composez le 18.

Domont célèbre Noël

Avant d'envahir les salons, Noël s'est invité dans les écoles, au cinéma, à la Maison de la Petite Enfance, à la résidence Hélène Moutet et dans de nombreuses structures de la commune. L'opportunité pour les jeunes domontois et leurs aînés de célébrer l'événement avant l'heure. Petit tour d'horizon.

Le Père Noël en visite dans les écoles maternelles



Pas de neige, pas de traîneau. Mais le Père Noël était bien présent le 16 décembre dernier pour sa traditionnelle tournée dans les quatre écoles maternelles de la ville. Si les températures glaciales dehors n'étaient pas des plus agréables, le monsieur au manteau rouge était heureusement attendu chaudement par les écoliers rencontrés tout au long de la journée. Accompagné de Françoise Muller,

Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance et de Phan Maly Nanthavong, conseillère municipale, il est venu remettre les incontournables friandises et livres offerts par la commune. L'occasion de découvrir les surprises concoctées par les différentes classes : chants, dessins... Cette année encore, les Atsem des différents établissements n'ont pas été oubliées, avec un petit cadeau offert par la Ville.



Un Noël étoilé au cinéma



Les enfants ont fêté Noël au cinéma de Domont. Comme chaque année, la municipalité a offert une place de cinéma à tous les élèves en élémentaire. Accompagnés de leurs enseignants, 1 147 écoliers se sont réjouis de regarder le dessin animé « Le royaume des étoiles ». À la sortie des 8 séances organisées, Françoise Muller, Adjointe au Maire déléguée à l'Enfance, ainsi que d'autres élus, ont remis aux jeunes

domontois un sachet rempli de friandises. La magie de Noël a encore opéré à Domont.



Au Service Municipal Jeunesse, des vacances actives

La boîte aux lettres du Père Noël fait le plein



Du 30 novembre au 21 décembre, le SMJ proposait aux petits domontois de poster leur lettre au Père Noël dans une boîte aux lettres installée devant le service et à l'Hôtel de Ville. Une initiative une nouvelle fois proposée par le groupe Ado-Actions. Au total, les adolescents avec le Père Noël ont répondu de manière personnalisée à 118 des 152 courriers reçus, sur lesquels les enfants avaient pensé à indiquer leur nom et leur adresse.

Les diplômés récompensés

Comme chaque année avant les vacances de Noël, le SMJ a organisé sa soirée des lauréats au cinéma de Domont, le 16 décembre dernier. Un événement qui a réuni 150 adolescents, ayant validé un diplôme scolaire ou universitaire en 2022. Tous ont reçu en cadeau une gourde métallique et du pop-corn, avant de pouvoir s'installer en salle pour découvrir le film Avatar 2. Présents afin de féliciter les jeunes, le Maire Frédéric Bourdin et Françoise Muller, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, ont encouragé les nouveaux diplômés à poursuivre leurs efforts.



Noël à la Maison de la Petite Enfance

Le mois de décembre aura été très animé à la Maison de la Petite Enfance. Le multi-accueil et la crèche familiale se sont mises aux couleurs de Noël.

Au multi-accueil, de nombreux ateliers ont été organisés pour les enfants : peinture, collage, musique, chants, danses, pâtisserie, lecture... Une intervenante musicale, Yaïda, est venue leur raconter des contes de Noël. De plus, tous les petits ont fabriqué de nombreuses décorations de Noël pour la fête qui a eu lieu le 14 décembre avec leurs parents. Pour l'occasion, les équipes avaient réalisé une cheminée où chaque enfant a laissé son empreinte en peinture. Bien entendu, le Père Noël avait répondu présent. Accompagné de Françoise Muller, Adjointe au Maire déléguée à la Petite enfance, il a distribué les cadeaux aux enfants. Un beau moment de convivialité et de magie.

À la crèche familiale, les activités étaient aussi consacrées à Noël : chants, lectures, marionnettes, peinture... Les enfants ont créé une œuvre collective avec des collages et des dessins sur le thème de la Banquise. Idéale pour présenter à leurs parents la danse des pingouins pendant la fête de Noël le 15 décembre. L'équipe avait aussi préparé un diaporama de photos de tous les enfants ainsi qu'un livret de chansons remis à chaque famille. C'est dans une ambiance chaleureuse et festive que le Père Noël a remis les cadeaux. De jolis souvenirs pour tous les petits domontois.



Des activités toutes les vacances

Durant les vacances scolaires, les adolescents inscrits au Service Municipal Jeunesse ont pu profiter d'un programme d'activités entre sorties et moments conviviaux dans les locaux du SMJ. Chaque jour, environ 50 jeunes ont pu prendre part à des ateliers manuels, des moments sportifs ou des jeux proposés par les animateurs. Plusieurs sorties ont également marqué ces deux semaines : Koezio, cinéma, bowling, musée de l'Homme, Aquarium de Paris, Paintball...



La médiathèque fête Noël

Tout le mois de décembre, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry s'est mise aux couleurs de Noël. Pour l'occasion, l'équipe a organisé plusieurs animations festives ouvertes à tous.

Les samedis 3, 10 et 17 décembre, les bibliothécaires ont lu des « histoires au coin du feu » dans un cadre chaleureux. Contes de Noël et histoires d'hiver ont ravi petits et grands. Les familles pouvaient même entendre le crépitement des braises dans la fausse cheminée installée dans le décor. Pyjamas et chaussons douille étaient les bienvenus.

Mardi 20 décembre, les pulls de Noël étaient à l'honneur. Beaux ou moches ? Peu importe, ce vêtement traditionnel, avec ses motifs de bonhomme de neige, renne, pingouin ou sapin, a apporté de la gaieté et des airs de fête. Les volontaires ont posé devant le sapin pour le mur d'images de la médiathèque et sont repartis avec une photo souvenir. Ce moment convivial s'est clôturé en beauté avec la chorale « Les Point Nommées » qui a interprété cinq chants de Noël. Magique !

Enfin, un atelier manuel s'est tenu l'après-midi du 21 décembre pour que les enfants fabriquent des objets de Noël tels que des cartes de vœux



Pulls de Noël, le 20 décembre

et des décorations à accrocher sur le sapin. Dessins, peinture, rubans, gommettes et paillettes ont orné ces créations.

Bravo aux membres de la médiathèque - Elisabeth, Emmanuelle, Fleur, Jérémy, Jessalyn, Laura et Séverine - pour leur implication et le lien tissé avec les adhérents. D'autres surprises sont en préparation pour l'année 2023...

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry
66 avenue Jean Jaurès - 01 74 04 22 10



Chorale, le 20 décembre



Atelier manuel, le 21 décembre



« Histoires au coin du feu », les 3, 10 et 17 décembre

Noël intergénérationnel à Hélène Moutet

Quand les seniors et les enfants domontois fêtent Noël ensemble. Mercredi 14 décembre, les enfants de l'accueil de loisirs Jean Piaget ont rendu visite aux résidents de Hélène Moutet avec plein de surprises dans leur hotte. Au programme de cet après-midi festif : chants de Noël (dont l'incontournable All I want for Christmas is you de Mariah Carey), expression corporelle, chorégraphies, loto... Les petits domontois ont aussi offerts aux seniors des objets de Noël qu'ils avaient fabriqués pour l'occasion. Cette rencontre intergénérationnelle a été un beau moment de partage et d'échanges. Petits et grands étaient enchantés.



Un Noël magique à l'épicerie solidaire

Lundi 19 décembre, le Père Noël a apporté plein de cadeaux à l'épicerie solidaire. Entouré du maire, Frédéric Bourdin, et de Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée à l'Action sociale, il a remis un paquet à plus de 70 enfants. L'occasion pour eux de formuler leurs souhaits pour la nouvelle année. Pour ce moment chaleureux, la Conférence Saint Vincent de Paul - qui administre l'épicerie solidaire - avait prévu grenadine et friandises pour les petits et les grands. Merci aux donateurs qui ont permis de rendre ce Noël particulièrement réussi. Tout le monde est reparti avec le sourire aux lèvres et des étoiles plein les yeux.



L'épicerie solidaire, située au 45 rue de la Mairie, est ouverte le samedi de 9h à 13h. Elle s'adresse à des Domontois qui peuvent recevoir des courses afin de les soutenir en cas d'urgence. Les bénéficiaires sont directement adressés par le CCAS de Domont (après étude d'une enquête sociale effectuée par une assistante sociale), avec qui l'association travaille en étroite collaboration.

Renseignements : Mireille Beaudry, présidente : 06 24 19 79 49
csvpdomont@gmail.com

Les papilles des enfants en fête à la cuisine centrale

Les enfants des accueils de loisirs ont pu participer à deux ateliers culinaires proposés par les chefs de la cuisine centrale et réaliser des pâtisseries de fête. Au menu : chocolats et bonshommes en pain d'épices. Exquis !



Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion pour les jeunes Domontois inscrits aux accueils de loisirs de s'essayer à la pâtisserie. Pour les chefs, l'objectif est de dérouler une recette simple, afin que les enfants puissent la reproduire chez eux. Après un passage obligé par le lavabo pour bien se laver les mains, les apprentis pâtisseries ont pu tour à tour étaler la pâte, utiliser des emporte-pièces, tester leur patience à l'épreuve de la cuisson, pour enfin passer à la décoration et à la personnalisation de leur sablé avec une poche à douille. Pour beaucoup comme Lyla, Inès et William, ce n'était pas leur première fois derrière les fourneaux. « J'ai déjà assisté à un atelier culinaire à la cuisine centrale, c'est super pour apprendre à réaliser des recettes et pouvoir les refaire chez nous après », explique Lyla en CM1 à Gabriel Péri. En effet, après avoir mis la main à la pâte et posé toutes leurs questions,



les enfants repartent avec une fiche retraçant les étapes de la recette pour pouvoir prendre les commandes à la maison. S'ils ont unanimement apprécié cette activité, tous s'accordent à dire que le meilleur moment reste toujours la dégustation !



Une démarche d'éducation à l'image grâce au cinéma de Domont

Installé allée Sainte Thérèse depuis 1954, le cinéma l'Ermitage a vu passer des générations de Domontois. Au-delà de ses séances classiques, l'établissement s'est donné pour mission d'éduquer le jeune public à l'image, à travers différents dispositifs déployés en partenariat avec plusieurs écoles, collèges et lycées du secteur.

Une quête qui commence dès le plus jeune âge, à travers le dispositif « Cinématernelle ». Lancé en 2009 par le cinéma L'Ermitage, il permet aux écoles maternelles de Domont de choisir parmi une sélection de films et courts-métrages. « Il s'agit uniquement d'œuvres dont le message et la durée sont adaptés au jeune public », explique Christelle Soude-mand, qui assure la coordination entre le cinéma et les établissements scolaires. Plus qu'une séance, les enfants peuvent travailler en amont sur les films aux côtés de leurs enseignants. Au total, plus de 900 élèves de Domont et de ses alentours participent cette année au dispositif avec des séances chaque trimestre. « L'éducation à l'image se fait avant tout au cinéma. Avec Cinématernelle, certains enfants connaissent leur première expérience en salle », précise Marc Dingreville, directeur de L'Ermitage.

Le cinéma en version originale

Le cinéma de Domont ne délaisse toutefois pas les élèves plus âgés. Au contraire, L'Ermitage adhère à trois autres dispositifs permettant de proposer une fois par trimestre des séances du CP à la Terminale. Divisé en deux « cycles », le programme « École et Cinéma » permet par exemple à des classes de CP, CE1 et CE2 (cycle 1) de profiter de films adaptés à leur âge, sélectionnés dans un catalogue proposé par l'Éducation Nationale. Les CM1, CM2, 6e et 5e peuvent, pour leur part, découvrir des films en VO. À Domont, plusieurs classes des écoles Jean Moulin, Gabriel Péri et Pierre Brossolette adhèrent au dispositif. « Grâce au soutien de la Ville, leurs élèves bénéficient de tarifs préférentiels », souligne Marc Dingreville.

Un rayonnement large pour le cinéma

Les adolescents disposent eux aussi de séances sur le même modèle que leurs cadets, avec un choix de films en adéquation avec leur âge. Si les 6e et 5e ont vu le même film que les CM1 et CM2 au premier trimestre (le film d'animation *Azur et Asmar*), leurs camarades de 4e et 3e ont découvert dans le même temps le classique *Le ciel est à vous*. Des séances qui permettent une nouvelle fois de mesurer l'aura du cinéma de Domont, puisqu'au-delà du collège Aristide Briand et du lycée George Sand, L'Ermitage reçoit des élèves des collèges de Montsoul, Bouffémont et de trois collèges de Sarcelles, ainsi que des lycéens de Montsoul, du CMP de Bouffémont et de Sarcelles. « À ces séances, s'ajoutent les venues régulières de classes souhaitant découvrir des pièces de



théâtre de la Comédie-Française, celle de plus de 1000 écoliers domontois avant les fêtes grâce à la municipalité, mais également la traditionnelle soirée des diplômés du SMI, organi-

sée chaque année », conclut Marc Dingreville. Un cumul de plus de 30 séances par semaine pour le cinéma en comptant les ouvertures publiques. Le tout sur une seule salle.



Menée par Marc Dingreville (à gauche), c'est une équipe de quatre personnes qui assure la coordination avec les établissements scolaires et les projections.

UN PROJET DE NOUVEAU CINÉMA À L'ÉTUDE

Après l'acquisition des murs du cinéma en 2021 par la Ville de Domont auprès de la paroisse, qui avait permis de pérenniser l'activité de L'Ermitage, tous les regards sont désormais tournés vers un terrain situé derrière la clinique Ramsey. Celui-ci doit, en effet, accueillir un futur complexe comprenant 3 salles. Un projet porté par la mairie et la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée avec un objectif : développer le cinéma domontois en lui permettant de disposer de locaux à la fois plus spacieux et plus modernes afin de faire face à une concurrence toujours plus forte. Si la Ville est déjà propriétaire du terrain, reste désormais à boucler le financement.

ANNE DUSSAUX : L'ÉLOGE DE LA NATURE

Du 1^{er} au 22 décembre, le public a découvert à la médiathèque les œuvres « À poils ou à plumes » d'Anne Dussaux représentant avec réalisme les animaux de nos territoires mais aussi ceux d'Afrique.

Embrassant d'abord la carrière de juriste, Anne Dussaux est vite rattrapée par sa passion originelle : la peinture et le dessin. Elle troque donc le stylo contre le pinceau. De son enfance à la campagne, elle garde un attachement profond à la nature, aux valeurs simples, avec un intérêt particulier pour le monde animal dont elle fait son sujet de prédilection. « Mes grands-parents avaient une ferme dans le Morvan. Dès mon plus jeune âge j'ai été connectée à la nature entre ce monde rural où je passais une partie de mes vacances et un père naturaliste qui m'a appris à observer et à savourer la beauté des choses et le respect du vivant sous toutes ses formes » raconte la peintre. Et d'ajouter : « Je suis très sensible au regard, celui qu'on porte à l'animal et celui qu'il nous renvoie. » Elle est aussi subjuguée par l'Afrique et sa faune sauvage. Pour traduire ses émotions et son émerveillement devant les animaux, Anne Dussaux utilise des supports variés comme le bois, le lin, l'ardoise ou encore le zinc. Sur ses toiles, qu'elle peint principalement à l'huile, elle représente rarement l'environnement de l'animal préférant un fond neutre à peine suggéré. « Si je demeure une vraie contemplative, ma démarche picturale s'inscrit désormais sous un angle résolument écologique avec une volonté d'interpeller mon public sur cette beauté animale qu'il est tellement urgent de préserver » conclut l'artiste. En 2020, elle a reçu le Prix Rosa Bonheur.



> www.anne-dussaux.odexpo.com

À Brassens, les pratiques artistiques jeunesse sous le signe de l'ouverture et du collectif

Pour sa saison 2022-2023, le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens a initié des actions artistiques permettant à ses jeunes adhérents de s'ouvrir à d'autres disciplines. Ateliers, sorties, échanges... L'objectif est de permettre la création d'un spectacle interdisciplinaire présenté en fin de saison.

Pousser les jeunes à s'intéresser à de nouvelles pratiques artistiques en vue de porter un projet commun. C'est l'objectif des nouveaux ateliers multidisciplinaires lancés par le Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens auprès de ses adhérents âgés de 10 à 25 ans. Danseurs ou danseuses, adeptes des arts du cirque, spécialistes du chant ou du théâtre... Tous sont déjà membres des différents enseignements proposés par le centre. « Le nouveau groupe réunit des volontaires souhaitant aller encore plus loin dans leur investissement, en se frottant à d'autres spécialités », explique Fabienne Leroy, référente jeunesse au sein du centre et coordinatrice du projet.



Un atelier pluridisciplinaire une fois par mois

Intéressé par cette nouvelle approche faisant la part belle à la transversalité entre des disciplines qui ne se côtoyaient jusqu'alors que très peu, un noyau d'élèves a décidé de tenter l'aventure. Plusieurs temps forts ont déjà permis de souder ce nouveau groupe. Le 12 septembre 2022, les animateurs ont proposé aux jeunes un temps de cohésion sous forme d'Olympiades artistiques. Ce rendez-vous a rassemblé 21 participants inscrits dans les ateliers de danse, cirque, théâtre et chant, tout en permettant d'intégrer de nouveaux adhérents. Un dimanche par mois, un atelier artistique pluridisciplinaire offre à 12 jeunes l'opportunité de travailler autour de la création d'un spectacle, encadrés par deux animateurs : Ania, qui enseigne les arts du cirque, et Figgy, qui enseigne la danse hip-hop et house.

Des sorties et rencontres

Pour diversifier et enrichir cette expérience artistique, des interventions ponctuelles d'artistes extérieurs sont programmées tout au

long de l'année. La première séance a eu lieu à la Fabrique des Possibles à Noailles (Oise). Les jeunes se sont exprimés et ont questionné, avec leurs corps et leurs mots, les thèmes de l'injustice et des inégalités à l'aide de Boris Gibé, danseur et circassien, et d'Elsa Dourdet, dramaturge. D'autres interventions sont proposées dans le cadre du partenariat avec le réseau Escales Danse. Dans une démarche d'ouvrir les jeunes des ateliers de danses hip-hop, house, moderne et contemporain à d'autres pratiques artistiques, ces derniers ont également bénéficié de stages dans le cadre de leurs ateliers hebdomadaires. Enfin, une sortie de groupe permettra aux élèves et à leurs animateurs de découvrir le spectacle « Portrait », dans lequel les jeunes retrouveront les artistes intervenants qui les ont accompagnés pendant les stages. En fin de saison, les différents ateliers se retrouveront sur la scène du Théâtre intercommunal Silvia Monfort pour un grand spectacle inspiré du *Petit Prince* de Saint-Exupéry, thème transversal de la saison du CSCD Georges Brassens.

LES DOMONTOIS ONT DU TALENT



découvrir l'univers et le talent de cette jeune artiste domontoise. Venez partager un temps d'échange lors du vernissage samedi 14 janvier de 15h à 17h.

Pour commencer l'année en beauté, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry organise une exposition de peintures et de photographies d'Andrea Onken. Du 12 au 26 janvier, vous pourrez ainsi

NUITS DE LA PEUR

Frissons garantis à la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry. Vos bibliothécaires vous proposent plusieurs événements autour du thème de la peur.

À vos agendas !

- Vendredi 27 janvier de 19h à 20h30 Lectures insolites
- Samedi 28 janvier à partir de 19h Jeux frissonne
- Mardi 31 janvier de 18h à 19h Sieste contée
- Mercredi 1^{er} Février de 10h30 à 11h30 Histoire d'avoir peur... Mais juste un peu

Renseignements et inscription au 01 74 04 22 12



Une cure de jeunesse pour le gymnase Jean Jaurès

Afin de se moderniser et mieux s'adapter aux besoins des usagers, le gymnase Jean Jaurès a fait l'objet de plusieurs opérations de travaux en 2022. Une rénovation qui se poursuivra en 2023.



Après le rafraîchissement de ses peintures et la modernisation de l'éclairage, la salle Edda et Vinicio Montagner s'est dotée d'un nouveau sol dont la pose vient d'être finalisée.

Un coup du pinceau pour un coup de jeune

La salle Edda et Vinicio Montagner, qui reçoit les entraînements et rencontres du Domont Basket, a profité d'une mise en peinture de ses murs et tribunes. Un rafraîchissement bienvenu qui a permis de redonner un aspect plus jeune et plus propre au gymnase.
Coût des travaux : 33 500 €.

Les vestiaires du football modernisés

À noter également que d'autres travaux menés en 2022 ont permis de redonner un coup de

jeune aux équipements utilisés par les footballeurs, avec une mise en peinture du vestiaire de la tribune extérieure, ainsi que le remplacement de 40 douches dans les vestiaires à l'été 2022.
Coût des travaux : 16 000 € pour les peintures et 11 000 € pour les douches.

Un nouvel éclairage à mettre en lumière

Au revoir les anciens spots, bonjour à la modernité et aux économies d'énergie. Au retour des vacances de la Toussaint, les basketteurs et basketteuses ont pu découvrir le nouvel éclairage déployé dans la salle Edda et Vinicio Mon-

tagner. 32 luminaires à leds sont venus remplacer les 60 anciens appareils, avec un gain non négligeable à la fois sur l'intensité de la lumière et sur la consommation d'énergie. Car rappelons-le, les ampoules à leds offrent un rendement bien meilleur tout en bénéficiant d'une longévité nettement supérieure. Avec cette évolution, la municipalité espère économiser 30% sur sa facture d'électricité par an.
Coût de l'investissement : 69 000 €.

Un nouveau terrain de basket aux normes

Dernier grand chantier de l'année au sein du gymnase, le sol sportif de la salle de basket a été entièrement changé lors des vacances de Noël. Si la nouvelle surface adopte de nouvelles couleurs, elle permet surtout d'adapter le tracé du terrain de basket aux dimensions réglementaires.

Coût des travaux : 170 000 €.



L'écho des clubs

SUCCÈS POUR LA MARCHÉ DOMONTOISE



Le dimanche 8 janvier, l'Union Cyclotouriste Domontoise organisait un grand rendez-vous de début d'année ouvert aux randonneurs. Au programme : deux parcours fléchés de 13 et 20 kilomètres au départ du gymnase des Grands Jardins, selon son niveau et sa motivation. Après avoir savouré un thé, un café ou un chocolat, 105 marcheurs et marcheuses ont sillonné les chemins de Domont et de ses environs sous une météo capricieuse. Un beau succès pour cette association qui compte 40 adhérents, adeptes de marche ou de longues sorties à vélo.

DAN DE PLUS

Bravo à Philippe Sauvage, professeur du Karaté Club Domont, pour son élévation au grade de 7e Dan. Une fierté pour lui d'avoir eu pour partenaire lors de cet examen Issa, son élève depuis 19 ans. Il a reçu le diplôme et la ceinture des mains de Francis Didier, président de la FFKDA.



Kick boxing : James Condé roi des rings

À 23 ans, James Condé est l'un des espoirs du kick boxing français. Champion de France professionnel en juillet 2022 et membre de l'équipe de France, le Domontois nourrit de grandes ambitions dans sa discipline.

La boxe, James Condé y est arrivé presque par hasard, il y a 10 ans. « J'avais testé beaucoup de sports par le passé, mais je me cherchais encore », confie le Domontois, qui a découvert le ring par le biais de son frère, pourtant peu enthousiaste à l'idée de voir son cadet suivre ses pas. Qu'importe, le coup de cœur aura été instantané pour le gaucher. En 2017, il a décidé de rejoindre le club de Sarcelles afin de pouvoir se spécialiser dans le kick boxing, une discipline permettant de frapper avec le pied, le poing ou le genou.

Des débuts prometteurs

Un choix payant. En témoigne le palmarès déjà impressionnant de James : champion de France amateur, champion d'Europe semi-professionnel et champion de France professionnel. « J'ai également participé aux championnats d'Europe professionnels 2022 à Antalya, en Turquie, sans réussir à rapporter une médaille », complète le boxeur. Désormais membre de l'équipe de France, le Domontois revendique un bilan de 35 combats, dont 5 en professionnel, pour 28 victoires et 7 défaites.

Une discipline de fer pour rêver d'un nouveau trône

Pour performer, pas de secret. Le sportif s'astreint à une discipline à la hauteur de la rigueur du haut niveau. « Je m'entraîne tous les jours,

et même deux fois par jour quand je le peux », détaille-t-il. Et de souligner : « Le kick boxing impose de travailler son endurance et son explosivité. » Entre séances de technique avec un coach ou de musculation en respectant un programme sur-mesure, rien n'est donc laissé au hasard. Toutefois, un tel programme nécessite une organisation elle aussi de haut niveau, puisque James cumule les entraînements avec son emploi. S'il arrive à gérer cet équilibre, il ne serait pas contre l'idée de faire de sa passion son métier. Un rêve qui passera nécessairement par le soutien de sponsors.

Une année 2023 pleine d'ambitions

Après une année 2022 positive, James Condé prépare déjà les grandes échéances de 2023. Le Domontois sera de retour sur le ring le 15 mars prochain pour un combat à Tours, avant un gala organisé le 15 mai au Grand Palais éphémère, à quelques encablures de la Tour Eiffel. Mais c'est bien en novembre que le jeune boxeur devra relever son plus grand défi, à l'occasion du championnat du monde de kick boxing qu'il disputera sous les couleurs de l'équipe de France. « À partir de juillet 2023, je serai également éligible afin de prétendre à une ceinture professionnelle. J'adorerais combattre à Domont, devant mes amis et ma famille », conclut le champion.



DROIT AU BUT

Pendant les vacances d'hiver, le FC Domont organisera un stage de football ouvert aux enfants de 5 à 14 ans, licenciés ou non dans le club. Du 20 au 24 février, ce stage sera encadré par des dirigeants du club et des éducateurs diplômés. Au programme (tous les jours de 9h à 17h au stade des Fauvettes) : perfectionnement des gestes techniques de base et notions tactiques, jeux / matchs / tournois, sensibilisation aux valeurs morales des sportifs, notions de l'arbitrage et autres activités extra-football ludiques. À noter que les stagiaires visiteront le mercredi la Cité des Enfants au sein de la Cité des Sciences et Industries à Paris.

Participation au stage : 70 euros pour les licenciés / 90 euros pour les non licenciés.

Renseignements et inscription :
06 22 30 82 49 ou 06 29 89 00 57



LES CERBÈRES À L'INITIATIVE DU 1^{ER} TOURNOI DE SOFTBALL MIXTE À DOMONT



C'est historique ! Un tournoi de softball mixte s'est joué pour la première fois dans la commune dans une ambiance amicale, les samedi 17 et dimanche 18 décembre au gymnase Jean Jaurès, devant une centaine de supporters.

7 équipes : Rouen (meilleur club de France), Montigny-le-Bretonneux 78 (club le plus titré dans les catégories jeunes depuis 2000), Domont 95 (2^e club du Val-d'Oise en nombre de licenciés), Pontoise 95, Ermont 95, Colombes 92 et Paris 75, ont répondu présent à l'invitation des Cerbères domontois. Au total, 70 joueuses et joueurs se sont rencontrés pendant 24h non-stop, avec pour seul prérequis : l'envie de jouer et la bonne humeur ! Même si l'important était de participer, l'enjeu pour ces grandes équipes a aussi été de pouvoir se mesurer les unes aux autres. Sans surprise, l'équipe de Rouen est arrivée première devant Domont, suivie de Montigny-le-Bretonneux, Paris, Ermont, Colombes et Pontoise. Au-delà de l'intérêt sportif, ce tournoi avait pour but de faire découvrir le softball mixte et de promouvoir la pratique féminine de cette activité. « Nous sommes fiers d'avoir pu organiser cette rencontre exceptionnelle. Notre objectif était de toucher le public domontois et de montrer qu'on joue au softball à Domont, et qu'il n'y a pas

qu'aux États-Unis que ce sport a le vent en poupe ! », déclare Gordon Toussaint, le président du club des Cerbères. Et d'ajouter : « La mixité apporte de la convivialité et suscite un engouement chez les joueuses féminines. » Le président a en effet une idée derrière la tête : amener progressivement les joueuses de softball domontoises au baseball, une pratique qui peine encore à recruter chez les femmes. Il aimerait former une équipe senior de baseball féminin courant 2023 et monter une équipe de softball mixte en parallèle, qui n'existe pas encore dans le club. « On ne met pas en concurrence ces deux projets. Les filles peuvent très bien faire partie de l'équipe mixte de softball et concourir dans l'équipe féminine qu'on aura, je l'espère, réussi à former », précise-t-il. Ce tournoi de 24h a enfin permis aux Cerbères de récolter des fonds pour le club au moyen d'une buvette qui a tourné à plein régime pendant tout le week-end et ce, grâce aux bénévoles ! Le club compte investir dans des équipements nécessaires (filet de délimitation, back-stop...) à l'organisation de « matchs jeunes » à Domont et à la formation de nouvelles équipes (féminine + softball mixte). La ville n'a pas fini d'entendre parler des chiens à trois têtes !

Retour sur...



Des fêtes gourmandes pour les seniors

Les 12 et 13 décembre, les seniors domontois sont venus récupérer leurs gourmandises de Noël à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Le maire, Frédéric Bourdin, Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors et de nombreux élus ont participé à la distribution. Les 65-69 ans sont ainsi repartis avec une boîte de chocolats et les personnes de plus de 70 ans ont reçu un panier garni de délices sucrés et salés tels que des financiers, de la confiture de lait, des chocolats, du foie gras, du canard en pot de feu, du blanc de blanc, le tout dans un joli porte-bouteille. De quoi se régaler pendant les fêtes. Les seniors qui n'ont pas pu se déplacer les jours de la distribution ont pu retirer leur colis au service événementiel ou ont été livrés à domicile par Marie-France Mosolo. Au total, 240 boîtes de chocolats, 670 paniers individuels et 340 coffrets de couple ont été offerts cette année.



Noël avant l'heure pour l'Amicale du 3^e âge

Le 6 décembre, l'Amicale du 3^e âge organisait son traditionnel repas de Noël à la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Pour l'occasion, une centaine de convives avaient fait le déplacement afin de profiter d'un moment convivial et festif, entre plaisirs culinaires et pas de danse, sans oublier l'incontournable tombola et ses nombreux lots à gagner. En ouverture de l'événement, Rose-Marie Buglio, présidente de l'association, et Marie-France Mosolo, Maire-Adjoint déléguée aux Animations seniors, ont pris la parole afin de souhaiter la bienvenue à l'ensemble des participants et les inviter à profiter au maximum de ce moment. L'Amicale réunit des seniors âgés de 55 ans et plus, originaires de Domont et de ses environs, qui se retrouvent tous les mardis après-midi à la salle des fêtes pour des moments de convivialité. Elle organise également chaque année des sorties culturelles et deux grands repas réunissant ses membres, dont un en décembre.



Spectacle du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Copains-copines »

Le 12 décembre, le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Copains-copines » du Centre Social et Culturel Domontois Georges Brassens proposait un spectacle à destination de ses adhérents. Pour l'occasion, 20 familles, soit une trentaine d'enfants, ont découvert « Lotte au Bal des Petites Bêtes », une aventure musicale faisant la part belle aux marionnettes. Le LAEP accueille les enfants de moins de 4 ans, accompagnés d'un proche : parent, grand-parent, oncle ou tante... Il est ouvert le lundi de 9 h à 11 h, en période scolaire. L'accueil est gratuit et sans inscription, avec l'objectif d'offrir aux familles des moments de détente, de jeu et de dialogue.



Ça boum pour Crocus blanc



Le 10 décembre à la Salle des Fêtes Régis Ponchard, se sont déroulées l'assemblée générale et la traditionnelle boum de Crocus Blanc. Les membres étaient invités à s'amuser sur la piste de danse ou à travers les différentes animations proposées : stand de crêpes, ateliers manuels, stand photo... En présence du maire Frédéric Bourdin et d'Alix Lesboueries, Maire-Adjoint déléguée à la Culture et aux Associations, tous ont pu passer un moment festif afin de clôturer cette riche année 2022. Un rendez-vous toujours très attendu par les familles des enfants en situation de handicap mental ou psychique accompagnés tout au long de l'année par l'association, qui propose entre autres des activités culturelles, sportives et ludiques, ainsi que des sorties aux jeunes. Une manière de rompre l'isolement des familles face au handicap.

Contact : 07 83 21 91 80



La chaîne solidaire de Graines de savoirs

L'association Graines de savoirs a renouvelé cette année sa collecte de boîtes solidaires. Le principe : créer une boîte cadeau à offrir à Noël, contenant quelque chose de chaud (écharpe, bonnet, gants...), un produit d'hygiène, un loisir (livre, carnet de coloriage...), une gourmandise et un mot doux. À noter que les établissements scolaires de la ville ont participé à l'opération. Au total, 701 boîtes ont été distribuées à 5 structures et associations accueillant des personnes démunies. « Parce que la générosité et la solidarité font partie des valeurs portées par l'association et parce que nous souhaitons les transmettre aux enfants, l'équipe de Graines de savoirs est fière d'avoir mené cette opération solidaire » se réjouissent les bénévoles.

Contact : 07 49 10 93 76



Le bon chiffre pour le loto du Lions club

Le 10 décembre dernier, le Lions Club de Domont organisait son grand loto à la salle L'Honoré au profit de ses œuvres sociales. Pour l'occasion, 150 joueurs et joueuses ont poussé la porte de la salle en espérant remporter l'un des nombreux lots mis en jeu, dont un chèque cadeau de 350 euros. Un véritable succès, donc, pour l'association. Si plusieurs chanceuses et chanceux ne sont pas repartis les mains vides, c'est également le cas de deux associations domontoises. Serge Kaszluk, président du Lions club de Domont, a ainsi remis au nom de son équipe deux chèques de 500 et 1 000 euros au profit de la section « sport adapté » du Domont Athlétisme et de Crocus Blanc. Saluons également l'implication de l'Oiseau Nuage, qui a assuré la partie buvette lors de cette soirée conviviale.

Contact : domontlionsclub@gmail.com



L'AFFI a tiré le gros lot

Dimanche 11 décembre, l'association franco-italienne de Domont (AFFI) a organisé son loto dans la Salle des Fêtes Régis Ponchard. Le maire, Frédéric Bourdin, s'est fait une joie de participer au tirage des numéros. Plus d'une centaine de personnes avaient fait le déplacement pour tenter de gagner l'un des nombreux lots en jeu (centrale vapeur, aspirateur, four à micro-ondes...). Le gros lot de 400 euros en bon d'achat était bienvenue dans cette période si complexe. À noter aussi qu'un week-end détente au Spark d'Enghien-les-Bains a été remporté par des jeunes mariés ! Bravo aux bénévoles pour l'organisation sans faille et l'ambiance très animée de cet après-midi.



Une belle fin d'année en musique pour L'Éveil Lyrique

Dimanche 18 décembre, L'Éveil Lyrique a proposé son traditionnel concert de Noël à l'église Sainte Marie-Madeleine. Devant un public venu nombreux, les élèves de l'école de chant ont interprété une vingtaine de chants du répertoire classique. Basée aujourd'hui aux Tournesols, L'Éveil Lyrique est résolument tournée vers l'enseignement du chant et de ses fondamentaux (technique vocale et formation musicale) permettant ainsi de dégager les qualités d'interprétation de chacun.

Renseignements : Kareen Durand
06 02 24 92 44 - leveil.lyrique@gmail.com



Racontines

Depuis la rentrée, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry organise des séances de lecture pour les tout-petits le deuxième jeudi de chaque mois. Ainsi, les bibliothécaires (à tour de rôle) mettent en scène des histoires, des comptines et des jeux de doigts pour les enfants de 0 à 36 mois. Pour rendre encore plus vivant ce moment, elles se servent aussi d'un kamishibai, un petit théâtre ambulant avec lequel elles racontent une histoire en faisant défiler des images. Captivant pour les petits yeux.

Racontines revient en 2023 ! Rendez-vous les jeudis 12 janvier, 9 février et 9 mars. Renseignements et inscription : 66 avenue Jean Jaurès / 01 74 04 22 12 (nombre de places limité).





LA PROCÉDURE DE CONCILIATION

La conciliation est un mode de résolution amiable des litiges qui tend à se développer. Ainsi, vous pouvez, avant tout recours à un juge, demander à un conciliateur de justice de vous rencontrer afin de trouver une solution amiable à votre litige. Le juge, saisi de votre litige, peut également procéder lui-même à la conciliation ou déléguer à un conciliateur de justice le soin de mener celle-ci.

Le législateur a d'ailleurs fait de la phase de conciliation un préalable obligatoire avant la saisie du Tribunal dans certains cas.

Les cas concernés par la conciliation obligatoire

L'obligation de recourir à la conciliation préalable obligatoire s'applique à tous les litiges portant sur des montants inférieurs à 5 000 euros et pour les conflits de voisinage. Pour les autres litiges, elle est facultative. En revanche, elle est exclue, notamment, en matière pénale et en matière administrative.

Le déroulement de la conciliation

La conciliation est une procédure confidentielle au cours de laquelle vont être réunis le conciliateur de justice et les parties en conflit. Le conciliateur va proposer aux parties une solution amiable.

Si les parties acceptent, le conciliateur va rédiger un constat d'accord qui doit être signé par les parties et qui mettra fin au litige.

Si aucun accord n'a été trouvé, les parties se retrouvent dans la situation antérieure à la procédure de conciliation. Le juge devra trancher le litige.

ME FERREIRA PITON

Un conciliateur de justice vous conseille gratuitement, en toute confidentialité, au point d'accès au droit du CCAS de Domont. Renseignements : conciliateur@domont.fr

Les permanences gratuites des avocats se tiennent au CCAS 18 rue de la Mairie les 2^e, 3^e et 4^e lundis de chaque mois. ☎ 01 34 39 19 00

Recensement 2023

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 25 février. Trois agents recenseurs ont été recrutés par la Ville pour accompagner les sondés dans leurs démarches.

Ils sont formés et sont identifiables grâce à leur carte tricolore signée par le Maire, avec leur nom et leur photo. Ils vous conseilleront et vous aideront à compléter et renvoyer le questionnaire.

Renseignements : www.le-recensement-et-moi.fr

Réunion publique

Mercredi 18 janvier, une réunion ouverte au public sur le projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune se tiendra en présence des élus et services de la Ville. Ce sera l'occasion pour chacun de prendre connaissance des principaux éléments directeurs du diagnostic territorial de la publicité extérieure et des choix réglementaires envisagés par la commune en conséquence. Vous aurez l'opportunité de faire part de vos questions et observations. Les éléments de présentation du diagnostic, des grandes orientations envisagées et des outils réglementaires sont disponibles sur le site de la Ville : www.domont.fr
À 19h - Salle des Fêtes Régis Ponchard
Renseignements : 01 39 35 55 00

CARNET



NAISSANCES

Raphaël Anar, Aria Jorge, Yssa Soumaoro, Gloria Yalbir

MARIAGE

Guessan Diangone et Ruth Gnadjia

LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales et municipales de Domont
Mairie de Domont - BP 40 001
47 rue de la Mairie 95331 Domont Cedex
Directeur de la publication : Frédéric Bourdin
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation : Agence RDVA - Domont (S. Briançon, M. Guion, A. Porcu)
Service Communication - 01 39 35 55 04
Impression : RAS - 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Tirage : 8 500 exemplaires - Dépôt légal : janvier 2023



Domont Cinéma

PROGRAMME du 11/01 au 31/01

Cinéma Senior 5,00€ 3D VOST

Plein tarif : 8,40€ / Tarif - de 18 ans : 4,50€
- 26ans étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans : 6,00€
Tarif groupe : 4,00€ / Abonnés : 5,50€
Séance du matin : 5,50€ / Séance ciné Senior : 5,00€
Supplément numérique 3D : 1,50€ / Lunettes : 1,50€
Hors soirées spéciales (opéra, théâtre, concert...)

SEMAINE DU 11/01 au 17/01	AVATAR : LA VOIE DE L'EAU	CARAVAGE	LE TOURBILLON DE LA VIE	WHITNEY HOUSTON - I WANNADANCE WITH SHERBOB	PATIE ET LA COLÈRE DE POSEIDON
MERCREDI 11	-	17h00	20h30	14h00	-
JEUDI 12	21h00	13h45	16h00	18h15	-
VENDREDI 13	14h00	17h30	-	21h00	-
SAMEDI 14	21h00	14h00 - 17h00	-	-	AVANT-PREMIERE
DIMANCHE 15	18h30	16h15	14h00	-	11h00
LUNDI 16	16h30	20h30	14h00	-	-
MARDI 17	20h30	16h00	18h15	-	-
SEMAINE DU 18/01 au 24/01	AVATAR : LA VOIE DE L'EAU	AU REVOIR LE BONHEUR	TIRAILLEURS	CHOCOLAT AMER	OPERA EN DIRECT
MERCREDI 18	20h30	16h00 - 18h30	14h00	20h15	-
JEUDI 19	-	16h00	18h00	-	-
VENDREDI 20	21h00	14h00 - 18h30	16h30	-	-
SAMEDI 21	21h00	14h00 - 18h30	16h30	-	-
DIMANCHE 22	-	11h00 - 14h00 - 16h30	18h30	-	-
LUNDI 23	-	14h00 - 16h15 - 20h30	18h30	-	-
MARDI 24	-	14h00 - 16h15 - 18h30	20h30	-	-
SEMAINE DU 25/01 au 31/01	L'IMMENSITA	LES SURVIVANTS	16 ANS	LES CYCLOADES	MAURICE LE CHAT FABULEUX
MERCREDI 25	20h30	18h30	14h00	16h00	-
JEUDI 26	14h00 - 18h30	-	-	16h00 - 20h30	-
VENDREDI 27	16h00	21h00	-	18h00	-
SAMEDI 28	14h00	18h00	16h00	20h30	AVANT-PREMIERE
DIMANCHE 29	18h30	-	-	14h00	AVANT-PREMIERE
LUNDI 30	18h30 - 20h30	-	-	14h00 - 18h30	-
MARDI 31	14h00 - 18h30	20h30	-	16h30	-

Téléchargez dès maintenant notre application mobile
DOMONT CINEMA (Android et ios)

12, allée Sainte Thérèse - 95330 DOMONT www.domontcinema.com ☎ 09 60 39 45 09

l'association LA JARDINS d'Alain
offre des graines
de variétés anciennes de tomates
uniquement aux adhérents (adhésion 5 €)

le Samedi 28 janvier 2023

Salle Victor BASCH
de 9 h à 12 h
Mairie de LA MAIRIE - DOMONT

L'association Jardins de Tomates de LANDIRAS, a pour objectif de préserver et sauvegarder des variétés de tomates anciennes. Notre association les Jardins d'Alain s'est rapprochée de celle-ci, afin de vous offrir des graines originales et peu communes. Nous vous proposons une trentaine de variétés. Si vous souhaitez pré-réserver par des graines, contactez nous par courriel contact@lesjardinsdelain.fr Ou au 06 75 25 44 40

Le Centre Georges Brassens présente
STAGES ADULTES et EN FAMILLE
VACANCES HIVER 2023

DANSE / PILATES avec Christine
LUNDI 20 FEVRIER / 10H-12H - 9€ la séance *

ATELIER PARENTS / ENFANTS ZUMBA avec Tracy
LUNDI 20 FEVRIER / 18H-19H - 12€ le binôme *

ATELIER PARENTS / ENFANTS KUDUROFIT avec Tracy
MERCREDI 22 FEVRIER / 18H-19H - 12€ le binôme *

RENFORCEMENT MUSCULAIRE SUR DES RYTHMES AFRO-CARIBÉENS avec Tracy et Figgy
MARDI 21 FEVRIER / 19H-20H30 - 9€ la séance *

*Formule de réduction proposée aux domontois et aux adhérents
Tous les stages ont lieu au Centre Georges Brassens.

Inscriptions au Centre Georges Brassens
46 rue Aristide Briand
01 39 91 50 69

LA VILLE RECRUTE...

ENFANCE

- Des animateurs(trices) ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)
- Un(e) directeur(trice) de l'accueil de loisirs du Trou normand
- Un(e) agent d'interclasse 2h par jour

SMJ

- Des animateurs(trices)

PETITE ENFANCE

- Un(e) infirmier(e) ou une puéricultrice référent santé et accueil inclusif

SERVICES TECHNIQUES

- Un(e) électricien(ne)
- Un(e) agent technique des équipements sportifs
- Un(e) gardien(ne) du stade Jean Jaurès

ÉVÉNEMENTIEL

- Un(e) adjoint(e) administratif(ve) chargé(e) des seniors et des cérémonies

RESSOURCES HUMAINES

- Un(e) assistant(e) administratif(ve)

COMMUNICATION

- Un(e) graphiste

Adressez votre candidature à
Mr le Maire
47 rue de la Mairie - BP 40 001
95331 Domont Cedex
ou grh@domont.fr

EFFS
Etablissement Français du Sang

DON DE SANG
Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

DOMONT
mercredi 25 janvier
de 15h00 à 19h30

SALLE DES FÊTES REGIS PONCHARD
PARC DE LA MAIRIE
47 RUE DE LA MAIRIE

DOMONT

Rentrée de septembre 2023
Inscriptions scolaires
du 23 janvier au 27 mars

Venez retirer votre dossier
d'inscription au service Enfance,
un rendez-vous vous sera alors
donné pour l'inscription définitive.

Pour les enfants nés jusqu'au 31/12/2020
ou toute nouvelle scolarisation sur Domont

Service Enfance - 47, rue de la Mairie - 95330 Domont - ☎ 01 74 04 21 40

Avez-vous reçu votre calendrier de collecte 2023 ?

Durant le mois de décembre, le calendrier de collecte des déchets 2023 du Sigidurs a été distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres des 59 communes du territoire. En janvier, si vous ne l'avez toujours pas reçu, rendez-vous à la mairie pour récupérer la version papier ou sur le site internet www.sigidurs.fr pour télécharger la version numérique.

Pour toute question concernant vos poubelles ou la collecte de vos déchets, contactez les agents du numéro vert au 0 800 735 736, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Service et appel gratuits.

DOMONT

Racontines

histoires,
comptines,
jeux de doigts
pour les enfants
de 0 à 36 mois,
par les bibliothécaires

Les jeudis
12 janvier, 9 février
et 9 mars à 10h00

66, avenue Jean Jaurès
Sur inscription au 01 74 04 22 12
Nombre de places limité

Dimanche 5 février
9h30 à 12h30

Le grand
RASSEMBLEMENT
des Voitures
anciennes

Parking du
Stade des Fauvettes
café et vienneries

Accès libre!

Renseignements : aaace95460@sfr.fr - 06 15 01 63 91 - [aaace95](http://aaace95.com)

L'association « Les Jardins d'Alain »
vous propose
sa **TARTIFLETTE traditionnelle**
le **SAMEDI 4 FEVRIER à 19H**

SALLE DES FÊTES Régis PONCHARD
Square Nicolas CATINAT
47 Rue de MAIRIE à DOMONT 95330

MENU à 20 € pour les adhérents
22 € pour les non adhérents
15 € pour les moins de 12 ans
Kit et accompagnement
Tartiflette et Salade
Dessert Café ou Thé
(Boissons comprises : eaux plates et gazeuses à volonté
Vins rouge, blanc et rosé 1 € le verre de 20 cl)

Toute notre équipe de bénévoles sera heureuse de vous accueillir.
Réservation indispensable (places limitées)
Merci de retourner le bulletin ci-joint, accompagné de votre règlement,
à l'adresse suivante :
Association « Les Jardins d'Alain »
18bis rue de la Croix Martin 95330 DOMONT
Pour tout renseignement : ☎ 06 75 25 44 40 - contact@lesjardinsdelain.fr

LE CARNAVAL DE DOMONT EST DE RETOUR
SAMEDI 25 MARS 2023 !!!

Le Centre Georges Brassens
défilera sous les couleurs des Antilles

Venez apprendre la samba quadrille avec Paola

Stages de danse brésillienne ados/adultes
dimanche 22/01 et 05/02 de 14h à 16h au Centre G. Brassens

Stages de danse brésillienne enfants (+ 8 ans)
du lundi 27/02 au vendredi 03/03 de 14h à 15h30 salle V. Basch

Préparation des costumes

Contactez-nous pour les modalités de participation

Participation demandée :

Sans le stage de danse : 5 € (adhérents), 15 € (non adh.)
Avec le stage de danse : 15 € (adhérents), 35 € (non adh.)

Contact : Paola le samedi via l'accueil du centre
au 01 39 91 50 69 ou contact@centregorgesbrassens.fr

AVEZ-VOUS REÇU VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE 2023 ?

0 800 735 736 www.sigidurs.fr